

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 5 JUILLET 2023**

Délibération 230705D001

Classification : 8.4 – Aménagement du territoire

Nombre de membres :

Conseillers en exercice ... 29

Conseillers présents 25

Qui ont délibéré 29

L'an deux mille vingt-trois, le cinq juillet à dix-neuf heures trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune de LIGNÉ se sont réunis en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Maurice PERRION, Maire de LIGNÉ.

Étaient présents : M. Maurice PERRION, Mme Anne-Marie CORDIER, M. Philippe ROBIN, Mme Sonia FEUILLÂTRE, Mme Valérie PRONO, M. Alain BOURGET, Mme Nathalie ROZÉ, M. Bertrand LERAY, M. Jean-Marc BESNARD, M. Gaëtan GROIZEAU, M. Thierry KERLOC'H, M. Laurent LEBRETON, Mme Catherine GAULT, M. Stéphane FAGARD, Mme Stéphanie BÉRITAULT, M. David TOURNEFIER, M. Stéphane HÉAS, Mme Anita MENET, M. Guillaume NIEL, M. Julien ROUSSEAU, Mme Aurélie VASSAULT DUVAL, M. Michel MATHÉ, Mme Lucie DEVAIS, Mme Déborah JOURDON, Mme Lucie BONNO.

Étaient absents excusés : Mme Nathalie CAIVEAU (pouvoir à Mme Anne-Marie CORDIER) – Mme Déborah SIDDI (pouvoir à Mme Stéphanie BÉRITAULT) – Mme Mélanie BRIAULT (pouvoir à M. Guillaume NIEL) – M. Olivier BLAISE (pouvoir à M. Maurice PERRION)

Secrétaire de séance : Mme Déborah JOURDON.

PROJET D'AMÉNAGEMENT CŒUR DE BOURG

Courant 2021, la commune de LIGNÉ a confié au Bureau d'Etudes AUDDICÉ une mission d'étude prospective permettant aux élus de définir leurs orientations quant à l'aménagement du cœur de bourg pour les prochaines décennies.

Cette mission se décline en 3 phases :

- Diagnostic et enjeux de l'évolution du bourg
- Proposition de scénarios d'aménagement et formalisation du plan guide
- Déclinaison du plan-guide en fiches-actions

A l'issue de la première phase, 2 scénarios ont été proposés aux élus par le Bureau d'Etudes, puis présentés aux habitants, par Mr Damien HUMEAU, architecte urbaniste au sein du BE AUDDICÉ, lors d'une réunion publique organisée le 20 mars 2023.

En s'appuyant sur les précédents échanges en réunion de travail et lors de la réunion publique, le comité de pilotage a travaillé avec le bureau d'études sur l'élaboration d'une proposition de scénario qui est présenté ce jour au Conseil municipal. Monsieur le Maire donne la parole à M. HUMEAU pour cette présentation.

Après avoir rappelé les précédentes étapes de la mission, Monsieur HUMEAU confirme qu'il appartient désormais au conseil municipal de valider le scénario retenu afin de permettre de :

- poursuivre la mission,
- de valider la trame du master plan et des fiches actions,
- de définir de façon collégial les secteurs qui feront l'objet d'une fiche action.

Il complète en précisant que la finalisation du plan guide (phase 3 de la mission) exprimera la volonté politique de transformation progressive de Ligné pour les prochaines décennies. Ce plan guide final se composera du master plan et de plusieurs fiches actions.

Monsieur HUMEAU présente ensuite le scénario proposé par le comité de pilotage. Ce scénario traite prioritairement 4 secteurs :

- secteur rue des Palmiers,
- secteur Saint-Mathurin la Perretterie,
- secteur chemin du Stade,
- secteur rue de l'Hôtel de Ville.

Il est proposé d'ajouter le secteur de l'actuel EHPAD, dont la reconversion devra faire l'objet d'une réflexion globale. Monsieur le Maire propose d'intégrer également une réflexion sur le réaménagement du secteur rue de Vieillevigne/rue des Bouclières/rue des Marronniers.

A l'issu de cette présentation et après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le scénario proposé.

Il décide, par ailleurs, de retenir prioritairement les tiches actions suivantes :

- 1- aménagement secteur rue des Palmiers,
- 2- aménagement secteur Perretterie / Saint-Mathurin,
- 3- aménagement secteur chemin du Stade,
- 4- aménagement secteur rue de l'Hôtel de Ville,
- 5- aménagement secteur actuel EHPAD,
- 6- aménagement secteur rue de Vieillevigne / rue des Bouclières / rue des Marronniers.

Vote : 29 voix pour

A Ligné, le 11 juillet 2023

Le Maire,
Maurice PERRION



La secrétaire de séance
Déborah JOURDON



Mis en ligne sur le site de la commune le ... 17.07.2023

Envoyé en préfecture le 12/07/2023

Reçu en préfecture le 12/07/2023

Publié le



ID : 044-214400822-20230705-230705D001-DE